



**Le comité départemental de tir à l'arc du Val de Marne et la
compagnie d'arc de Saint-Maur**

ont le plaisir de vous inviter au

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE 2X18 m

Qualificatif pour le championnat de France

Concours fermé

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019



Lieu :

Centre technique et sportif de tir à l'arc
Avenue Champlain – 94430 Chennevières sur Marne

Horaires :

Samedi 26 janvier 2019 : Qualifications

Ouverture du greffe : 7h30 – 11h45 – 16h00
Début de l'échauffement : 8h15 – 12h30 – 16h45
Inspection du matériel : 8h45 – 13h00 – 17h15
Début des tirs : 9h00 – 13h15 – 17h30

Dimanche 27 janvier 2019 : Duels

Début de l'échauffement : 9h15
Début des duels individuels : 10h00
Suivi des duels par équipes

Les résultats des tirs qualificatifs et les sélectionnés pour les duels du dimanche seront consultables sur le site de la compagnie d'arc de Saint-Maur :

<https://www.arcsaintmaur.fr>

Conditions :

Plancher de qualification :

	Dames		Hommes	
	Classiques	Poulies	Classiques	Poulies
Poussins	Avoir participer à une compétition			
Benjamins	280		310	
Minimes	350		360	
Cadets	320	420	360	430
Juniors	400	450	420	480
Seniors 1	410	500	440	520
Seniors 2	400	480	430	500
Seniors 3	350	460	400	480
Sans viseur Adultes	300		320	
Sans vieur Jeunes	250		300	

Pour les blasons, voir le règlement sur le site du comité départemental :

<http://www.arc-cd94.fr>

(Commission - Sportive-Règlement des championnats départementaux)

Durant la compétition, le règlement du championnat départemental du Val de Marne sera appliqué.

Obligations :

Licence 2019 (avec photo) – Certificat médical à jour
Tenue blanche ou de club et chaussures de sport de salle obligatoire

Inscriptions :

A retourner avant le samedi 19 janvier 2019 à :
Compagnie d'arc de Saint-Maur
55 quai de Bonneuil, 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Tél : 01 70 13 31 18 E-Mail : departementalsalle@arcsaintmaur.fr

Résultats :

Les récompenses seront remises le dimanche 27 janvier 2019 après les duels par équipes.
Récompense aux trois premiers de chaque catégorie et à l'équipe finissant première.

Une buvette sera assurée pendant la durée du championnat.

